

« de ne jamais contrevenir aux indications de ma conscience. « Ce que vous me dites répond à tout ce que je souhaitais. Je « vois que vous m'apportez la vérité ». Quelques jours après, cette âme, « naturellement chrétienne », comme eût dit Tertulien, s'en retournait à Dieu après avoir reçu le baptême.

Ce trait jette une grande lumière sur la célèbre parole de saint Thomas d'Aquin : « Si un infidèle observait intégralement les préceptes de la loi naturelle et les dictées de sa conscience, Dieu enverrait plutôt un ange pour l'instruire que de le laisser mourir dans l'infidélité. »

Un scandale français

C'est le titre donné par un journal français du Canada au récit des faits honteux dont se sont rendus coupables les délégués ouvriers français à l'exposition de Saint-Louis.

Que nos ministres saluent ici le drapeau rouge, que nos instituteurs fassent hurler l'*Internationale* dans nos rues par leurs enfants, qu'il se trouve des Universitaires pour réclamer l'enfouissement dans le fumier du drapeau tricolore, c'est une honte, certes.

Mais que des délégués du gouvernement français, payés par les contribuables français, se livrent à ces mêmes manifestations à l'étranger, voilà qui dépasse l'entendement.

C'est ce qu'ont fait les délégués ouvriers français à l'exposition de Saint-Louis, lors de leur retour par Montréal, à la stupefaction de la population canadienne écoeurée.

Voici un extrait du récit du journal *la Patrie*, de Montréal :

Payés par le gouvernement français pour leur voyage soi-disant d'instruction, ils ont insulté la France et le Canada.

Après avoir émis des idées fausses et subordonnées qui grisent comme le premier verre de boisson auquel on n'est pas accoutumé, ils ont dit ceci :

- 1° Que le drapeau tricolore n'était pas celui de la France.
- 2° Que la *Marseillaise* n'était pas l'hymne national de la France.
- 3° Enfin, montrant sarcastiquement le drapeau du Sacré-Cœur, on y a dit que le vrai et unique drapeau actuel, était le drapeau rouge, et que le chant national était celui de l'*Internationale*, qu'un délégué